

## Sylvie Goulard ou la malheureuse médiatisation du jeu démocratique européen

*L'actualité nationale a occulté la visibilité des auditions des futurs commissaires européens à Bruxelles, jusqu'au rejet par les parlementaires de la candidature de Sylvie Goulard.*

Les différentes commissions du Parlement européen ont mis à l'épreuve, 10 jours durant, les commissaires désignés par les États membres et proposés à différents postes par la nouvelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Trois candidats se sont vus opposer une fin de non-recevoir : la Française Sylvie Goulard ainsi que les Commissaires désignés roumains et hongrois.

La séquence a naturellement été traitée en France sous le prisme de la défaite d'Emmanuel Macron face aux blocs historiques de la droite conservatrice et des socio-démocrates au Parlement européen. Une lecture du jeu politique européen encouragée par le gouvernement français, qui y voit « une crise institutionnelle majeure » et rejette la responsabilité finale du choix de la candidate française sur Ursula Von der Leyen, comme l'a rappelé Amélie de Montchalin sur France Inter le 11 octobre.

### **Opposition parlementaire à la nomination d'un ministre**

Le cas de Sylvie Goulard illustre pourtant une dimension clé du fonctionnement de l'UE : les députés élus le 26 mai dernier par l'ensemble des citoyens européens exercent un réel contre-pouvoir, face aux chefs d'État et à la Commission. Quel mécanisme permettrait en France à des députés nationaux de s'opposer à la nomination particulière d'un ministre, pour des questions de probité ou d'expérience ? Aucun.

La mise à l'épreuve de l'exécutif qui dirige l'UE constitue l'une des nombreuses attributions du Parlement européen. Elle vient rappeler – au début du cycle politique européen 2019-2024 – la richesse de la vie parlementaire européenne, fruit de dialogues et de compromis constants entre plusieurs forces politiques transnationales ainsi que la prise en compte des aspirations locales des citoyens de l'UE par les élus.

La séquence des auditions n'a pas réussi à entrer dans l'agenda public et médiatique hexagonal.

En ce sens, il est intéressant de noter que les auditions des Commissaires désignés n'ont pas réussi à occuper une part importante de la scène médiatique française. Quel média généraliste a retransmis en direct ces auditions ? Quelle couverture a été faite dans les matinales puis dans les JT ? On sait déjà que la l'information télévisée grand public éprouve une difficulté fondamentale à traiter l'actualité européenne. Il est dommageable pour l'image de l'Union que ce temps parlementaire crucial, pourtant doté d'un certain aspect théâtral, n'ait pu être exposé largement à une audience hexagonale qui s'est pourtant mobilisée bien plus que de coutume lors des dernières élections européennes.

Au-delà des colonnes occupées par les correspondants permanents de la presse papier, il apparaît ainsi bien difficile de faire entrer le jeu politique européen dans l'agenda public. À cet effet, le scénario d'une « défaite » d'Emmanuel Macron et la crispation

autour de la nomination du nouveau candidat français permet au moins de dédier une séquence médiatique aux auditions des commissaires. Charge aux rédactions de poursuivre l'effort pour étudier le programme du futur collège composé par Ursula Von der Leyen et les enjeux de sa nomination par le Parlement européen réuni en séance plénière.

### **Le défi de l'incarnation posé à la nouvelle Commission européenne**

Nous entrons dans les dernières semaines de la saison 2 de la saga du Brexit, un sujet abondamment couvert du point de vue journalistique depuis 2016 en France. Une visibilité qui contraste avec la couverture de la vie politique européenne, pourtant bien plus importante en fin de compte pour la vie des 440 millions de citoyens des 27 États de l'Union. Les institutions comme les décideurs de l'UE peuvent en tirer quelques leçons, confortées par la séquence des auditions.

Bien que largement identifié, le pivot de la problématique reste celui du défaut d'incarnation de la scène politique européenne. Les chefs d'État des 27 constituent des personnalités identifiées, représentant des positions politiques et nationales fortes, faciles à représenter comme dans le cas du Brexit. Les responsables politiques de l'UE ont bien du mal à gagner cette légitimité, condition sine qua non à leur visibilité. Et la future Commission européenne envoie peu de signaux pour changer cet état de fait. Quelle campagne publique a menée Sylvie Goulard en France pour détourner le débat de ses affaires et investir les sujets de fond ? Quelle notoriété Ursula Von der Leyen va-t-elle tenter de bâtir en France, alors qu'elle y est largement inconnue ?

Jean-Claude Juncker a contribué à donner un visage à l'exécutif européen. Les nouveaux acteurs du jeu politique européen peuvent encourager cette dynamique. Les récents débats sur la place croissante qu'occupe le Français dans les institutions laissent néanmoins songeurs sur la capacité de l'exécutif européen à s'adresser à son audience hexagonale. Mettons à profit la séquence de la prise de fonction de la nouvelle Commission européenne pour renouer des liens depuis trop longtemps coupés entre les Français et la politique de l'Union, surtout après le succès des dernières élections européennes.